

# SMF

---

## Mot du Président

---

Chers amis, chères amies,

Je me suis déjà exprimé ici sur le rôle que les Sociétés Savantes doivent, à mon avis, jouer dans les réformes actuelles de l'enseignement et de la recherche. Ces points de vue sont aussi développés plus en détail dans mes billets, sur le nouveau site web d'« Image des Mathématiques ». En ce qui concerne le détail de nos actions et prises de position, depuis quelques mois, la situation évolue si vite qu'il me semble plus pertinent de tenir les membres de la SMF au courant de nos activités dans ce domaine au moyen de courriels aux adhérents, quand l'actualité l'impose, et en rassemblant sur notre site web, à la page « réformes » l'ensemble des documents concernant ces activités.

Nos sociétés mènent, pour nombre d'entre elles, une réflexion de fond sur les réformes actuelles. Une question importante à laquelle nous sommes confrontés est la façon de faire connaître ces positions afin qu'elles puissent peser dans le débat qui a lieu sur la place publique (l'agora de notre époque étant certes les media, mais aussi, de plus en plus, une myriade de sites web) et surtout qu'elles soient prises en compte par nos tutelles. Pour que nos efforts ne soient pas vains, il est en effet nécessaire que les Sociétés Savantes expriment avec le plus de visibilité possible leur point de vue, et qu'elles soient reconnues comme interlocutrices à part entière par les responsables des ministères.

Dans cette perspective, une évolution importante a eu lieu à l'occasion de la réforme, dite de « masterisation des concours d'enseignants ». Nous nous sommes rendu compte que l'analyse qu'en faisait la SMF était très similaire à celle de la « Coordination Concours Lettre » (CCL) qui rassemble les Sociétés Savantes de littérature française. Après une rencontre et une confrontation de nos points de vue, nous avons décidé de lancer à l'ensemble des sociétés savantes un appel à signer une lettre ouverte au ministre X. Darcos dans laquelle nous lui ferions part de nos critiques sur cette réforme, et surtout, nous demanderions un moratoire d'un an afin de pouvoir établir un vrai dialogue entre la communauté académique et les responsables du ministère. Il est utile de souligner que nombre de sociétés savantes avaient déjà fait cette demande, chacune de son côté... et toujours en vain. Nous avons été étonnés par la réaction immédiate et quasi unanime de l'ensemble des sociétés que nous avons contactées, et qui ont répondu à notre appel avec enthousiasme. Le succès de cette lettre est même allé au delà, puisque des associations de professeurs du secondaire se sont jointes à nous. C'est, à ma

connaissance, la première fois qu'une cinquantaine d'associations, représentatives de la quasi-totalité des disciplines académiques, entreprennent une démarche commune. Espérons qu'elle sera, cette fois-ci, couronnée de succès.

Cet épisode est, je crois, emblématique du rôle que nos sociétés pourraient être amenées à jouer concernant les réformes : d'un côté, continuer chacune à mener en interne un travail de fond de réflexion, et de proposition, au sein de chaque Conseil d'Administration, en liaison avec l'ensemble de leurs adhérents. Puis ne pas hésiter à se coordonner en dépassant tous les clivages disciplinaires, quand la convergence de leurs analyses et l'importance des enjeux l'exigent.

Le 26 mars 2009  
*Stéphane Jaffard*